



Patrick LE GUILLOUX
06 72 04 24 55



Sortie journée dimanche 8 janvier 2023 Les hauteurs de la Juine

Départ / Arrivée :

Parking Noyer-Courteau, stade Jean-Claude Evin à Bouray sur Juine, GPS 48.515697 2.300637
RDV 8h30 marché Paray ou 9h15 sur place. Repas tiré du sac
Carte IGN 2316ET
Indemnité de covoiturage 4€ environ 60 km AR
Si vous allez directement sur place, prévenir Patrick avant

Parcours

Boucle de 18 km assez facile (quelques grimpettes et une descente un peu raide mais sans difficultés, avec seulement 75 m de dénivelé cumulé sur la journée) dans le sens horaire à l'Ouest de Bouray sur Juine, alternance de plaine et de forêts
Nous passerons par le Rocher Mignot, la Vallée Gommier, la Grange des Bois, le dolmen de la Pierre Levée, en terminant par la traversée de Janville sur Juine avec le château du Mesnil-Voisin, et de Bouray sur Juine
Ce parcours est en partie sur le GR1, grand tour de l'Ile de France, et sur le GR655, le chemin de Saint Jacques qui part de Bruxelles

Les détails du parcours (un peu rallongé à l'Ouest) sont dans la rando-fiche « Hauteurs de la Juine » du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP91), en pièce jointe, ou dans le topoguide L'Essonne à pied édition mars 2017, PR9

Parcours en partie boueux si temps humide, guêtres et bâtons peuvent être utiles

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**
Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route
Au croisement d'une **voie carrossable, se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur
Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**
Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement
Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier